

DENIS ABRAMOV

COLLABORATEUR

FRANÇAIS, ANGLAIS, RUSSE

DENIS.ABRAMOV@BOREL-BARBEY.CH
+41 22 707 18 00



EXPERTISE

Denis Abramov conseille une clientèle privée et institutionnelle, suisse et internationale, et la représente devant les juridictions étatiques et arbitrales.

Son expertise s'étend notamment au droit du bail et au droit immobilier, dans lesquels il accompagne nos clients à toutes les étapes de leurs projets, en particulier pour les questions liées à la construction, à l'aménagement du territoire, à la planification et aux autorisations de construire.

Denis Abramov assiste également nos clients en matière de contentieux civil et commercial, ainsi que dans le domaine de la criminalité économique. Il intervient en outre dans le cadre de procédures d'exécution forcée et d'insolvabilité.

DOMAINES D'ACTIVITÉ

Contentieux et Arbitrage

Contentieux civil et commercial · Insolvabilité et exécution forcée · Criminalité économique

Immobilier

Construction et aménagement du territoire · Droit du bail · Promoteurs immobiliers · Collectivités publiques · Droit administratif

EXPÉRIENCES

- Depuis 2026 : Collaborateur chez Borel & Barbey
- 2023 - 2025 : Avocat stagiaire dans une Étude d'avocats à Genève

FORMATIONS

- 2025 : Barreau de Genève
- 2023 : Certificat de spécialisation en matière d'avocature, Université de Genève, École d'avocature
- 2023 : Master en droit, Université de Genève
- 2023 : Certificat de droit transnational, Université de Genève
- 2021 : Bachelor en droit, Université de Genève



ASSOCIATIONS & ADHÉSIONS

- Ordre des Avocats de Genève (ODAGE)
- Fédération Suisse des Avocats (FSA)